

5670 **Éléments de construction métalliques**
Inclut: Huisseries de portes - Échelles de secours, fixes - Grillages - Grilles de cages d'escaliers - Châssis de fenêtres - Gouttières - Tuyaux de descente.
Exclut: Échelles de secours, mobiles.

5680 **Éléments de construction divers**
Inclut: Lattes de métal déployé - Grilles d'aérodrome (plaques d'envol) - Tapis de roulement.

GROUPE 58

Équipements de télécommunications, de détection et à rayonnement cohérent

Remarque - Exclut, les articles en FIBRES OPTIQUES qui devront être classés dans les classes 5955 ou 5963 de la CFA. Dans le groupe 58, plus que dans tout autre groupe, il arrive fréquemment que la même dénomination figure dans les entrées de plusieurs classes. De plus, cette dénomination peut figurer aussi dans des groupes autres que le groupe 58. Bien que couverts par la même dénomination, il s'agit d'articles nettement différents. Le fait que la même dénomination figure dans plusieurs classes indique que, sous une certaine forme, la pièce ou l'élément fonctionnel désigné par la dénomination s'applique à un équipement rangé dans une certaine classe tandis que, sous une autre forme, il s'applique à un autre équipement rangé dans une autre classe. Par exemple, la dénomination d'article: "CODEUR, AUDIOFREQUENCE" s'applique à deux éléments fonctionnels différents dont l'un fait partie de l'équipement cryptographique de la classe 5810 et l'autre de l'équipement de RADAR de la classe 5840. Ainsi la dénomination "CODEUR, AUDIOFREQUENCE" figure dans les deux classes.

Lorsqu'une identification d'article porte une dénomination qui figure dans plusieurs classes du groupe 58 ou dans le groupe 58 et un autre groupe, l'article doit être rangé dans la même classe que son élément fonctionnel supérieur.

Sont aussi exclus de ce groupe les équipements de transmission de données et de télécommunications tels que terminaux, capteurs et autres dispositifs conçus pour être utilisés avec un système de traitement automatique de l'information.

5805 **Équipements téléphoniques et télégraphiques**

5810 **Équipements cryptographiques et composants pour codage et décodage**

5811 **Autres équipements cryptographiques et composants**

5815 **Équipements de télétypes et de fac-similés**
Inclut: Rubans de téléimprimeurs - Équipements Sigrot.

5820 **Équipements de radiocommunication et de télévision sauf pour aéronefs**
Inclut: Équipements de télémétrie.
Exclut: Appareils de radio et de télévision familiaux.

5821 **Équipements de radiocommunication et de télévision pour aéronefs**
Inclut: Équipements de télémétrie.

5825 **Équipements de radionavigation, sauf pour aéronefs**
Inclut: Équipements de radionavigation à longue distance (Loran) et à courte distance (Shoran) - Équipements de radiogoniométrie.

5826 **Équipements de radionavigation pour aéronefs**
Inclut: Équipements de radionavigation à longue distance (Loran) et à courte distance (Shoran) - Équipements de radiogoniométrie.

5830 **Systèmes d'intercommunication et de diffusion, sauf pour aéronefs**
Inclut: Systèmes acoustiques par fil - Systèmes de bureau - Systèmes pour navires - Systèmes pour chars.

5831 **Systèmes d'intercommunication et de diffusion pour aéronefs**

5835 **Équipements d'enregistrement et de reproduction du son**
Exclut: Phonographes de type familial - Dictaphones.

5836 **Équipements d'enregistrement et de reproduction vidéo**

5840 **Équipements de radar, sauf pour aéronefs**
Remarque: Les éléments fonctionnels et sous-assemblages de radar spécifiquement conçus pour être utilisés avec des appareils de conduite de tir ou avec des missiles sont exclus de cette classe et inclus dans les classes appropriées des groupes 12 ou 14.

5841 **Équipements de radar pour aéronefs**
Remarque: Les éléments fonctionnels et sous-assemblages de radar spécifiquement conçus pour être utilisés avec des appareils de conduite de tir ou avec des missiles sont exclus de cette classe et inclus dans les classes appropriées des groupes 12 ou 14.

5845 **Équipements de détection sous-marine**
Remarque: Cette classe exclut les articles spécifiquement conçus pour les appareils de conduite de tir associés à des équipements sonar.

Inclut: Équipements sonar - Équipements d'écoute sous-marine - Bouées acoustiques - Lance-bouées acoustiques - Sondeurs acoustiques - Équipements sonar.

5850 **Équipements de transmissions par ondes électromagnétiques visibles et invisibles**
Remarque: Cette classe comprend uniquement les équipements infrarouges utilisés dans les transmissions. Sont exclus de cette classe les éléments fonctionnels et sous-assemblages et composants infrarouges spécifiquement conçus pour être utilisés dans les systèmes de conduite de tir, les missiles, les équipements spécialisés d'essai et d'entretien, les équipements de vision de nuit et les autres types d'équipement ne se rattachant pas aux transmissions.

Inclut: Héliographes.

5855 **Équipements de vision de nuit, par rayonnement émis ou réfléchi**
Remarque: Cette classe comprend les dispositifs formant l'image et accessoires annexes, leurs sous-assemblages et composants, utilisant des techniques actives et/ou passives de détection d'observation et d'identification du terrain et des objets durant la nuit, tout en conservant les propriétés de dissimulation de l'obscurité. Sont inclus les appareils de visée et d'observation; les détecteurs d'objectifs; localisateurs et visionneuses utilisant un rayonnement par des sources infrarouges proches et/ou un rayonnement naturel de faible intensité émis par un objet. Sont inclus les articles ayant des applications multiples dans la